Département de **VAUCLUSE**
Commune de **LAURIS**
Centre Communal d'Action Sociale de LAURIS

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le 11/12/25
ID : 084-268401205-20251205-DC2025120501-DE

Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale - de LAURIS 84360

Séance du 05.12.2025 - Extrait N°**DC2025120501**

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 décembre,
Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lauris, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUSSET André, Président.

Date de la convocation :
02.12.2025

Présents : MAURIN Mireille, SATORY Martine, VIGNUALES Francine, ROUSSET André, SEBBAH Didier,

La séance est ouverte :

Objet : Décision modificative N°1 – Budget du CCAS

Décision modificative n°1 : régularisation des crédits budgétaires pour le résultat de fonctionnement reporté, sans modification de l'équilibre budgétaire.

Monsieur le Président demande au conseil d'administration de délibérer.

Le conseil d'administration :

Monsieur le Président entendu, délibère et décide :

- **Valide** la décision modificative N°1 du budget 2025 du CCAS
- **Charge** Monsieur le Président de toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance **le 05 décembre 2025**

Le Président, André ROUSSET



2025 - DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IMPUTATIONS		LIBELLES	BUDGET VOTE DEPENSES	MODIFICATIONS DEPENSES	BUDGET VOTE RECETTES	MODIFICATIONS RECETTES	OBSERVATIONS
chapitre	compte						
011	611	Contrat de prestations de services	44 000,00	-4 239,15			
002	002	Résultat de fonctionnement reporté			28 471,71	-4 239,15	
		TOTAUX		-4 239,15		-4 239,15	

0,00

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 084-268401205-20251205-DC2025120501-DE

Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT